

Approbation n° 22-430 du 2 novembre 2022

Société : CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL

Supplément au prospectus de base approuvé à l'occasion d'un programme d'émission par offre au public et/ou d'admission d'obligations foncières pour un montant nominal maximum de 75.000.000.000 €.

Nota :

Le supplément fait référence au prospectus de base qui a reçu le numéro d'approbation 22-204 le 10 juin 2022 et au supplément qui a reçu le numéro d'approbation 22-395 le 27 septembre 2022.